

FICHE PROGRAMME

COIFFURE ARTISTIQUE

26 septembre 2026 – 19 février 2027

DUREE ET MODALITE D'ORGANISATION :

- Durée : 150 heures sur 25 jours.
- Horaires de 10h à 17h.
- Effectif plancher de 10 stagiaires et effectif plafond de 25 stagiaires.
- Cours uniquement en présentiel.
- Lieu : Le Conservatoire du Maquillage, 10 avenue Parmentier, 75011 Paris.

MODALITES D'INSCRIPTION ET TARIF :

- Entretien individuel préalable sur rendez-vous au 01.40.02.09.62. CV, questionnaire préalable, lettre de motivation et pièce d'identité demandés, travaux artistiques optionnels.
- Délai d'accès : à minima 11 jours ouvrés avant la date d'entrée en formation.
- Tarif : 1990 euros TTC.
- Frais de dossier : Aucun.
- Acompte payable dès l'inscription à la formation : 30% du montant total.
- Première échéance à la date d'entrée en formation (26 septembre 2026) : 30% du montant total.
- Deuxième échéance au 1^{er} novembre 2026 : 20% du montant total.
- Troisième échéance au 1^{er} janvier 2027 : 20% du montant total.
- Kit de coiffure 490 euros TTC.
- Moyens de paiement acceptés : virements, chèques, espèces.

PUBLIC VISE ET PREREQUIS :

- Les professionnels de la beauté, coiffure.
- Les salariés qui relèvent d'employeurs privés ou publics.
- Les demandeurs d'emploi ou en reconversion professionnelle.
- Les intermittents du spectacle.
- Toutes personnes individuelles souhaitant s'initier à la coiffure ou se perfectionner dans un domaine.
- Avoir 18 ans révolus à l'entrée en formation.

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS / COMPETENCES VISEES :

- Savoir utiliser le matériel de coiffure : fers, crochets...
- Maîtriser les différentes coiffures : brushing divers, tresses, nattes, chignons...
- Connaître les différentes techniques de coiffure : séparations, extensions, volume, crans...
- Réaliser les coiffures historiques, d'époque : XVII^{ème}, XVIII^{ème}, années 40, 50, 60 ...

LES MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation équipée de tables de maquillages, caméra, retour sur 2 écrans TV, studio photo, paperboard, micro, enceintes...
- Bibliothèque et DVDthèque.
- Accessoires mis à disposition, costumes, perruques, produits maquillage et de coiffure.
- Supports de cours, face chart...
- Démonstrations et Pratique à chaque cours.
- Travail en individuel.
- Stages en entreprise proposés sur la base du volontariat (en 2025/2026 par exemple : Incroyable Talent, Affaire conclue, Défilés, courts métrages...).

LES MOYENS D'ENCADREMENT :

- Equipe de 3 intervenants / formateurs justifiant de plusieurs années d'expérience terrain dans les domaines de la coiffure et dans la formation. Ils sont disponibles en présentiel ou par mail sur demande.
- Responsable pédagogique joignable au centre de formation par téléphone au 01.40.02.09.62 ou par mail à contact@cdm-paris.com

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION :

- Diagnostic : entretien d'admission et questionnaire préalable avec évaluation des besoins (bénéficiaire, commanditaire...)
- QCM
- Evaluations pratiques durant la formation (mises en situation)
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Evaluations à chaud en fin de module
- Enquête de satisfaction en fin de formation
- Examen final

ACCESSIBILITE ET PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP :

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. De plus en fonction des demandes, nous mettrons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.

Notre Référent Handicap : Fabien MAGARA contact@cdm-paris.com

EQUIVALENCES ET PASSERELLES :

Formations transverses :

- Coiffure (RNCP 34420...)
- Maquilleur (RNCP 39371...)
- Perruquerie (RNCP 38308...)
- Effets spéciaux

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES :

Fonctions :

- Coiffeur (se) artistique,
- Chef (fe) coiffeur (se),
- Créateur / Créatrice de maquillage,
- Conseiller / Conseillère en image,
- Conseiller / Conseillère de vente cosmétique/maquillage,
- Responsable d'un point de vente,
- Animateur / Animatrice sur point de vente,
- Conférencier / Conférencière pour une marque de maquillage,
- Formateur (rice) coiffeur (se),
- Assistant (e) coiffeur (se),
- Maquilleur (se) effets spéciaux.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE) ET PROCEDURE :

- La validation des acquis de l'expérience est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Un an au moins d'expérience en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. [VAE - validation des acquis de l'expérience \(travail-emploi.gouv.fr\)](http://travail-emploi.gouv.fr)
- Toute demande doit être accompagnée du formulaire CERFA ([notice_12818_02.pdf \(vae.gouv.fr\)](http://vae.gouv.fr)) et envoyée à Fabien MAGARA, Le Conservatoire du Maquillage, 10 avenue Parmentier, 75011 Paris.